



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

HELEN KELLER EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

HELEN KELLER EUROPE

Siège social : 12 rue Vivienne 75002 PARIS

Numéro SIREN : 430 471 839

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021.

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Helen Keller Europe relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 19 novembre 2021

Jérôme Eustache



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	12 720	12 720		
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	6 660	3 448	3 212	4 544
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	37 015	27 788	9 228	11 410
Immobilisations financières				
<i>Autres immobilisations financières</i>	5 872		5 872	5 904
Total I	62 268	43 956	18 311	21 857
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	105 769		105 769	166 620
<i>Autres créances</i>	279		279	627
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	1 068 603		1 068 603	956 287
<i>Charges constatés d'avance</i>	45 593		45 593	46 914
Total II	1 220 244		1 220 244	1 170 449
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 282 512	43 956	1 238 556	1 192 306
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 30/06/2021	au 30/06/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	11 889	11 889
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>		32 611
Réserves		
Report à nouveau	943 372	957 394
Excédent ou Déficit de l'exercice	43 125	-46 633
Situation nette (sous-total)	998 386	955 261
Total I	998 386	955 261
FONDS REPORTES ET DEBIES		
Fonds dédiés	58 160	39 687
Total II	58 160	39 687
PROVISIONS		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 892	43 411
Dettes fiscales et sociales	46 562	41 872
Autres dettes	51 035	60 316
Produits constatés d'avance	38 520	51 760
Total IV	182 009	197 358
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 238 556	1 192 306
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	182 009	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2021	Exercice N-1 30/06/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 400	2 500
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	14 600	
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	488 346	464 932
Dont Dons manuels	104 987	55 989
Dont Mécénats	383 359	408 943
<i>Contributions financières</i>	161 100	367 296
Utilisation des fonds dédiés	31 102	9 366
Autres produits	418	17 420
Total I	697 965	861 513
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	911	263
Autres achats et charges externes	168 687	160 191
Aides financières	93 295	391 405
Impôts, taxes et versements assimilés	4 281	3 421
Salaires et traitements	236 285	229 760
Charges sociales	91 539	86 359
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 074	6 997
Reports en fonds dédiés	49 575	31 102
Autres charges	250	1 233
Total II	652 898	910 731
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	45 067	-49 218
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	401	574
Différences positives de change	290	2 062
Total III	692	2 636
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	2 633	51
Total IV	2 633	51
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 942	2 585

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2021	Exercice N-1 30/06/2020
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	43 125	-46 633
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total des produits (I+III+V)	698 656	864 149
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	655 531	910 782
EXCEDENT OU DEFICIT	43 125	-46 633

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	61 950	3 300
Bénévolat	35 000	24 420
Total	96 950	27 720
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	35 000	24 420
Prestations en nature	61 950	3 300
Total	96 950	27 720

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe

Préambule

Helen Keller International a été fondée à Paris en 1915 sous le nom *“The British, French, Belgian Permanent Blind Relief War Fund”*. Son objet était alors de venir en aide aux soldats de la Première Guerre Mondiale blessés aux yeux. Pendant les premières décennies de son existence, les programmes de Helen Keller International ont procuré aide et soutien non seulement aux vétérans mais aussi aux aveugles civils dans plusieurs pays européens.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la mission a évolué pour inclure la prévention de la cécité et de la malnutrition. Les activités se sont progressivement dirigées vers les pays en développement et le financement, principalement de source américaine, explique l'établissement juridique de Helen Keller International aux Etats-Unis.

Le bureau de Paris, fermé en 1977 a rouvert en 1998 sous le nom de Helen Keller Europe, déclarée association française de loi 1901 le 24 juin 1998. Helen Keller Europe travaille en étroite collaboration avec Helen Keller International et ses 21 bureaux nationaux répartis en Afrique, aux Amériques et en Asie-Pacifique.

Helen Keller Europe a pour objet statutaire :

- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la cécité et les troubles de la vue ;
- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la malnutrition ;
- L'amélioration des méthodes médicales et chirurgicales, la formation et l'éducation médicale, technique, et nutritionnelle aux fins de lutter contre les facteurs entraînant une cécité totale ou partielle ;
- L'organisation de campagnes publicitaires et d'information en France, en Europe et dans le monde, visant, par tous moyens possibles, à accroître la prise de conscience par le public de la gravité de la cécité, des troubles de la vue et de la malnutrition ;
- La recherche des personnes et sociétés intéressées par les buts poursuivis par l'Association, et susceptibles de faire des dons ou de s'engager dans des opérations de parrainage à son profit ; et
- Toute autre activité se rapportant à l'objet ainsi défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

La mission sociale de Helen Keller Europe est l'élimination de la cécité évitable, la malnutrition et les maladies de la pauvreté.

Helen Keller Europe est affiliée à Helen Keller International. Bien que Helen Keller Europe soit une entité légale indépendante, les deux organisations partagent la même mission et les mêmes valeurs, et fédèrent leurs ressources tant humaines que financières dans la réalisation de leurs objectifs communs. Selon la source du financement engagé, la mise en œuvre et la gestion des missions sur le terrain sont co-exécutées par les deux entités.

Les levées de fonds de Helen Keller Europe comportent les démarches suivantes : réponse aux appels à projets des institutions publiques et des fondations et fonds de dotation d'entreprises, prospection auprès des entreprises, des fondations et des particuliers, et fidélisation des donateurs. Depuis 2010, Helen Keller Europe fait des appels publics à la générosité par le biais de campagnes de marketing direct.

Faits marquants

Les événements suivants ont marqué l'année 2020/2021 :

- Poursuite de **PlanVue**, programme de sensibilisation, dépistage et traitement des troubles visuels dans des établissements scolaires prioritaires, démarré à la rentrée scolaire 2018 et renouvelé à la rentrée scolaire 2021 dans **13 établissements REP et REP + de Nanterre**. Durant l'année scolaire 2020/2021, il a **ciblé environ 1 200 élèves** en Grande Section de Maternelle, CP, CM2 et 5^{ème}, dont **1 048** ont été dépistés et **37% orientés** vers un examen médical. Le budget prévisionnel était de **253 735€**. Les dépenses réelles de PlanVue 2020-2021 sont de **233 160€** pour les coûts directs, auxquels s'ajoutent **29 312€ (20%)** de coûts indirects/administratifs. **La levée de fonds de PlanVue 2020-2021 s'élève à 234 500€ auxquels s'ajoutent 15 214€ d'excédent levé l'année précédente**. Ainsi, **12 758€** de fonds propres sont utilisés pour combler le déficit accusé.
- Etabli en 2015, le **partenariat** au profit de Helen Keller Europe permettant de recueillir 0,50€ par équipement vendu dans les points de vente **Optistya de GrandVision via la mutuelle MGEN**, a été reconduit en 2020. L'opération a permis de **recueillir 39 472,00 €** ;
- Plusieurs événements de levée de fonds non dédiés inédits ont été mis en place au cours de l'année fiscale 2021 afin de pallier le report de la soirée Olympia et l'absence de visibilité qui en a découlé. Le premier **cocktail de levée de fonds Grands Donateurs** (défini comme tout particulier faisant un don de 1 000€ ou plus) s'est tenu en septembre 2020 et a permis de récolter **38 000€**, dont 10 000€ dédiés à PlanVue et aux programmes internationaux. La mise en place d'un défi sportif « **Marchez Solidaires** » a été lancée auprès de fidèles entreprises au printemps 2021. Il s'agit d'un événement sur-mesure permettant à Helen Keller Europe de lever des fonds non-dédiés, tout en proposant une réponse aux enjeux du télétravail soulevés par la pandémie : le temps d'écran qui augmente, le manque d'exercice physique et l'isolement ressenti par les collaborateurs. A ce jour, deux entreprises ont participé et ont fait un don de **11 000 et 5 000€**.
- Le résultat de l'**appel à dons de fin d'année 2020** est de **52 995€**, marquant une **augmentation de 149%** par rapport à 2019, pour des dépenses de 1 035€, avec un produit de **52 995€**. Pour la première fois, un second appel à dons a été lancé en **mai 2021** et a rapporté **30 390€** pour un coût de 39€. Ainsi, sur l'année fiscale 2021, la campagne d'appel à dons a permis à l'association de récolter **82 271€ net**, les dépenses ayant été de 1 113€.
- La **soirée annuelle à L'Olympia** avec l'artiste Angélique Kidjo, a été **reportée trois fois en raison de l'épidémie de COVID-19**. L'événement ayant été à ce jour reporté au **3 décembre 2021**, les dépenses effectuées et les recettes générées sont basculées sur l'année fiscale 2022. Quelques entreprises sponsors ont accepté de reporter leurs places (116, soit 25 520€) et d'autres ont transformé leur achat de places en dons. Des particuliers ont également préféré reporter leurs places (44, soir 4 400€).
- Pour la troisième et dernière année du contrat avec le **Fonds de dotation Mécénat Servier**, celui-ci a financé le programme ChildSight au Vietnam à hauteur de **70 000€**.
- L'entreprise **Temasek** basée au Royaume-Uni a à nouveau soutenu l'association et a financé à hauteur de **16 000£ (18 566€)** le forage d'un puit et l'installation de systèmes d'irrigation en cofinancement d'un projet de développement de cultures vivrières porté par Helen Keller International en Côte d'Ivoire ;
- Malgré les difficultés liées au Covid19 et au coup d'Etat survenu au **Myanmar** en 2020, l'**entreprise Total** a honoré son engagement et a versé **73 000€** ;
- Dans le cadre d'une réflexion sur son identité visuelle, Helen Keller International change de logo et devient Helen Keller Intl. De la même manière Helen Keller International Europe adapte son logo et raccourcit officiellement son nom d'usage à Helen Keller Europe.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HELEN KELLER EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 1 238 556 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 43 125 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/10/2021 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables modifié par le règlement 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 2 ans
- * Matériel et outillage : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en fonds dédiés".

Les sommes inscrites au passif en "Fonds dédiés" sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte "Utilisations de fonds dédiés".

Disponibilités - Montants en devises

Les montants indiqués en Euro dans les comptes en dollars du détail du bilan ont été convertis au cours de clôture. La plupart sont réservés au financement des projets en dollars.

Cette conversion a notamment eu pour conséquence la comptabilisation d'une perte de change de 2 470€

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des associations. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Contributions volontaires en nature

Sont inclus dans les contributions volontaires en nature tout acte par lequel une personne physique ou morale apporte des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à

- ✓ des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- ✓ des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- ✓ des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, fourniture gratuite de services.

Au 30/06/2021 les contributions volontaires en nature sont composées de :

a. Mécénat de compétences et bénévoles

Pour le fonctionnement général de l'association :

- Jones Day, cabinet d'avocats apporte un appui juridique ;
- Moka Works, société de services informatiques, assure la maintenance informatique ;
- Marie-Dominique de la Salle, mécène de compétence en stratégie marketing est très investie et a collaboré avec l'association à hauteur de 41 250€ pour l'année fiscale 2021 ;
- En novembre 2020 le réalisateur Florent Sabatier a réalisé une série de vidéos promotionnelles pour l'association qui ont été financées par l'administrateur Howard Cohn. Cette prestation s'élève à 700€.
- L'agence de presse Enderby facture l'Association à hauteur de 10 000€ Hors Taxes par année pour sa prestation et prennent en charge les 20 000€ Hors taxes restants via leur politique pro-bono.

b. Dons en Nature

Au cours de l'exercice, l'Association a bénéficié de :

- Dons en nature comptabilisés hors bilan (les indications de prix sont fournies par les donateurs)

Donateur	Type de don	Evaluation	Date	Affectation
Générale d'Optique	Lunettes de vue	35 000€*	FY2021	PlanVue

* En raison de la crise sanitaire de la Covid-19 et de la fermeture de certaines boutiques, la Générale d'Optique n'a pas été en mesure de transmettre le montant des équipements en lunette à leur charge pour la 3^e année du programme PlanVue. Ainsi, étant donné que le nombre d'élèves équipés en lunettes pour l'année 2020-2021 est très similaire à l'année 2019-2020, nous provisionnons 35 000€, qui correspondent au montant total de la prise en charges des équipements de la Générale d'Optique sur l'année 2019-2020.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 660			6 660
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 455	4 560		37 015
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	39 115	4 560		43 675
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 904	2 978	3 010	5 872
Immobilisations financières	5 904	2 978	3 010	5 872
ACTIF IMMOBILISE	57 739	7 538	3 010	62 268

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 560	2 978	7 538
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 560	2 978	7 538
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 010	3 010
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 010	3 010

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 116	1 332		3 448
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 045	6 742		27 788
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	23 162	8 074		31 236
ACTIF IMMOBILISE	35 882	8 074		43 956

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 157 513 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 872		5 872
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	105 769	105 769	
Autres	279	279	
Charges constatées d'avance	45 593	45 593	
Total	157 513	151 641	5 872
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DON A RECEVOIR	98 598
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	105
Total	98 703

Les dons à recevoir sont les dons reçus ou promis avant le 30 juin 2021 et encaissés après cette date.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	11 889				11 889
Fonds propres avec droit de reprise	32 611	-32 611			
Report à nouveau	957 394	-14 022			943 372
Dont générosité du public		-8 401			
Excédent ou déficit de l'exercice	-46 633	46 633	43 125		43 125
Dont générosité du public			15 538		
TOTAL	955 261		43 125		998 386

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 182 009 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 892	45 892		
Dettes fiscales et sociales	46 562	46 562		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	51 035	51 035		
Produits constatés d'avance	38 520	38 520		
Total	182 009	182 009		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	18 893
CONGES A PAYER	20 631
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	10 020
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 624
Total	51 169

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	45 593		
Total	45 593		

Dont 18 175€ de charges liées à l'Olympia

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	38 520		
Total	38 520		

Dont 29 520€ de produits d'achat de places pour l'Olympia.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 905 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 417 EURO

Taux d'actualisation : 0.79%

Age de départ à la retraite : 65-67 ans

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
5801 - Myanmar	10 951	8 585		34 103	42 688
90701-03 Planvue		31 101	31 101		
66551 - Temasek				15 472	15 472
Sous total	10 951	39 686	31 101	49 575	58 160
Sous total					
TOTAL	10 951	39 686	31 101	49 575	58 160

L'Association reçoit des dons dédiés à des actions pilotées par HKI auxquelles HKE participe notamment par des reversements. De plus, depuis l'exercice 2018/2019, des fonds sont perçus pour le projet PlanVue. Ce projet est piloté directement par HKE.

Détail de l'ensemble des projets de l'exercice page 31.

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 30/06/2021	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2020	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 400	2 400	2 500	2 500
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	104 987	104 987	55 989	55 989
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	383 359	383 359	408 943	408 943
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	161 100		367 296	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 109		20 056	
3 - Subventions et autres concours publics	14 600			
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	31 102		9 366	
Total	698 656	490 746	864 149	467 432
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	301 080	211 483	237 795	128 627
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	128 884	90 530	431 134	233 207
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	62 042	62 042	40 086	40 086
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	26 285		34 022	
3 - Frais de fonctionnement	87 665	61 578	136 643	73 913
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	49 575	49 575	31 102	
Total	655 531	475 208	910 782	475 833
Excédent ou Déficit	43 125	15 538	-46 633	-8 401

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 30/06/2021	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2020	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	35 000	35 000	24 420	24 420
Prestations en nature	61 950	61 950	3 300	3 300
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	96 950	96 950	27 720	27 720
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	96 950	96 950	27 720	27 720
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	96 950	96 950	27 720	27 720

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	911					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	123 535			12 635	14 405	6 103
Aides financières				93 294		
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	117 403			15 451	32 064	13 584
Charges sociales	57 022			7 504	15 573	6 598
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 209					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	301 080			128 884	62 042	26 285

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises					911
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	12 009				168 687
Aides financières	1				93 295
Impôts, taxes et vers. assimilés	4 281				4 281
Salaires et traitements	57 783				236 285
Charges sociales	4 842				91 539
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 865				8 074
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				49 575	49 575
Autres charges	250				250
Charges financières	2 633				2 633
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total	87 665			49 575	655 531

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	262					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	102 164			15 907	11 061	9 388
Aides financières				391 045		
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	89 776			16 255	19 510	16 559
Charges sociales	43 781			7 927	9 515	8 075
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 812					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	237 795			431 134	40 086	34 022

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises	1				263
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	21 671				160 191
Aides financières	360				391 405
Impôts, taxes et vers. assimilés	3 421				3 421
Salaires et traitements	87 660				229 760
Charges sociales	17 061				86 359
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 185				6 997
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				31 102	31 102
Autres charges	1 233				1 233
Charges financières	51				51
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total	136 643			31 102	910 782

Autres informations

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	35 000				35 000
Prestations de services	61 950				61 950
Personnel bénévole					
Total	96 950				96 950

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	24 420				24 420
Prestations de services	3 300				3 300
Personnel bénévole					
Total	27 720				27 720

Compte d'emploi annuel des ressources

	Exercice N 30/06/2021	Exercice N-1 30/06/2020
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	211 483	128 627
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	90 530	233 207
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	62 042	40 086
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	61 578	73 913
Total des emplois	425 633	475 833
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	49 575	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	15 538	
Total	490 746	475 833
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 400	2 500
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	104 987	55 989
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	383 359	408 943
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	490 746	467 432
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		8 401
Total	490 746	475 833

Compte d'emploi annuel des ressources (suite)

	Exercice N 30/06/2021	Exercice N-1 30/06/2020
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	952 155	960 556
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	15 538	- 8 401
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	967 693	952 155

NB : L'association a déterminé les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 30/06/20 à partir de l'analyse du modèle économique de HKIE.

Pour autant ces ressources reportées ne proviennent pas toutes d'opérations d'appels à la générosité et n'ont pas toutes donné lieu à l'émission de reçus fiscaux (notamment lorsqu'il s'agit de legs), mais sont désormais présentées en ressources issues de la générosité du public conformément aux nouvelles dispositions comptables.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination

L'annexe des entités qui doivent établir un CER comporte désormais un compte de résultat par origine et destination (CROD), innovation du nouveau règlement pour présenter la totalité de l'activité des entités faisant appel à la générosité publique.

Ce CROD comporte une colonne relative à la générosité du public qui permet d'alimenter le CER.

A- Produits et charges par origine et destination

a. Produits par origine :

Les produits sont ventilés en fonction de leur provenance, à savoir s'ils sont liés à la générosité du public ou non .

✓ *Liés à la générosité du public :*

Les cotisations sans contrepartie correspondent aux cotisations des adhérents sur l'exercice.

Les Dons manuels contiennent les dons des particuliers ainsi que les dons des adhérents.

Le Mécénat contient les dons des entreprises.

✓ *Non liés à la générosité du public :*

Les contributions financières sans contrepartie contiennent les dons reçus des associations et fondations.

Les autres produits non liés à la générosité du public contiennent les divers produits encaissés sur l'exercice qui ne correspondent pas à des dons (comme les transferts de charges liés aux remboursements encaissés, les produits financiers etc.)

b. Charges par destination

La répartition des charges figurant dans le compte de résultat entre les différentes rubriques du compte de résultat par origine et destination ainsi que de leur quote-part relevant de la générosité du public ont été faites selon les modalités ci-dessous :

Répartition des charges liées et non liées à la générosité du public :

Afin de déterminer le poids des charges liées à la générosité du public, il a été décidé d'appliquer le pourcentage que représentent les produits issus de la générosité du public sur l'ensemble des produits de l'exercice.

Soit pour l'exercice clos au 30/06/2021 un pourcentage de 70%.

A titre de comparaison, pour l'exercice clos au 30/06/20 le pourcentage était de 54%.

En cas de résultat déficitaire pour les produits et charges issus de la générosité du public, le déficit est compensé par le bénéfice des années antérieures reporté.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination (Suite)

Répartition des charges selon leur emploi :

Les emplois du CROD sont ventilés d'après la comptabilité analytique de l'Association et dans un deuxième temps selon une clé de répartition des frais fixes, dans les quatre rubriques d'emploi suivantes :

- ✓ Missions sociales réalisées en France
- ✓ Missions sociales réalisées à l'étranger
- ✓ Frais de recherche de fonds
- ✓ Frais de fonctionnement

La tenue de feuilles de temps par les salariés de l'Association permet de ventiler la masse salariale dans chaque rubrique citée ci-dessus de manière précise.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2021, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes est la suivante :

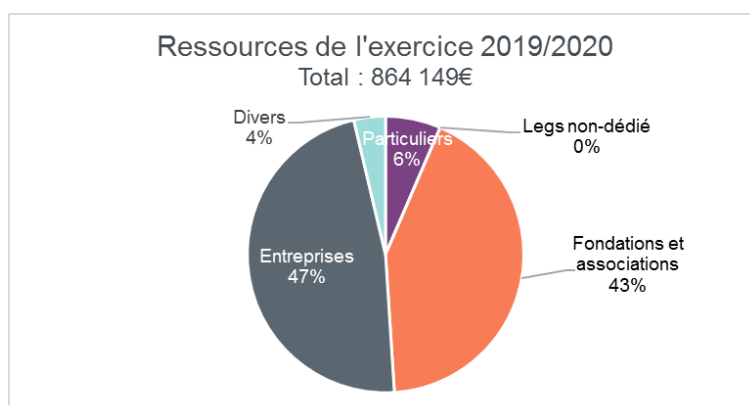
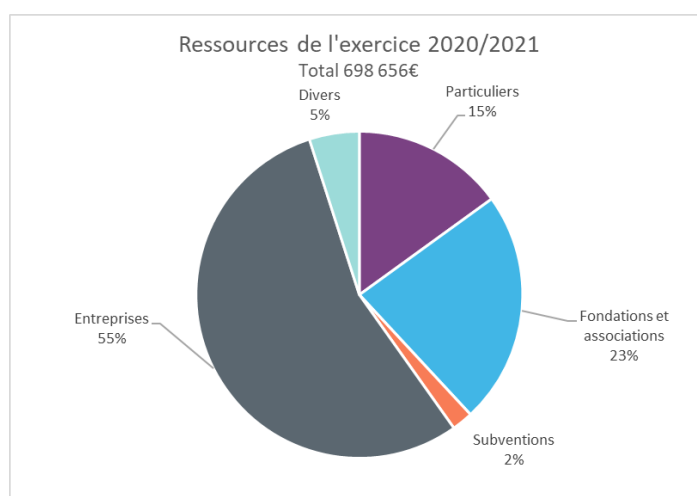
- Frais de fonctionnement : 19 % ;
- Frais de recherche de fonds : 21 % ;
- Missions sociales France : 53 % ;
- Missions sociales étranger : 7 %.

Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2020, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes était la suivante :

- Frais de fonctionnement : 26 % ;
- Frais de recherche de fonds : 19 % ;
- Missions sociales France : 47 % ;
- Missions sociales étranger : 8 %.

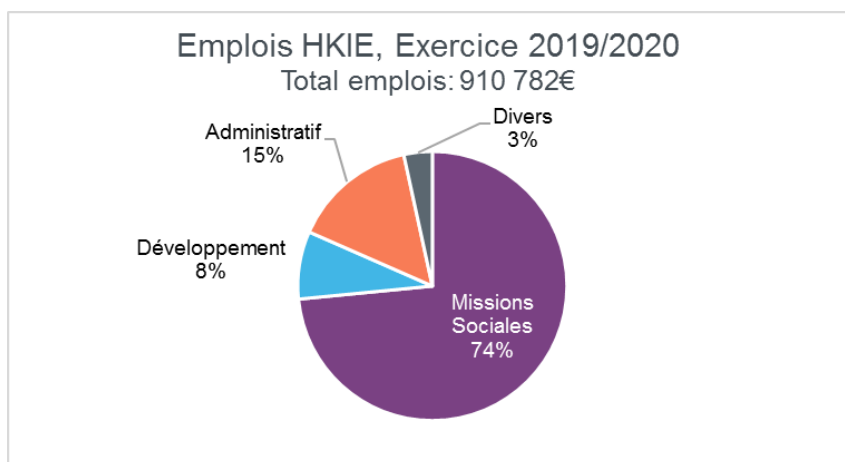
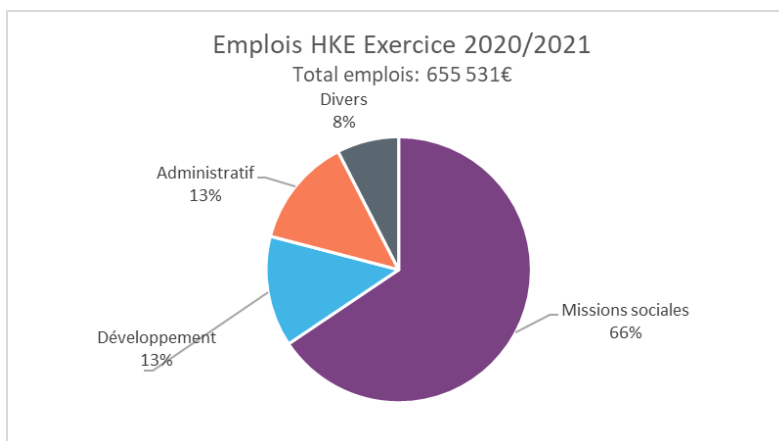
Ventilation des ressources

Répartition des ressources	2020/2021	2019/2020
Particuliers	104 987 €	55 989 €
Fondations et Associations	161 100 €	367 295 €
Subventions	14 600 €	- €
Entreprises	383 359 €	408 943 €
Divers	34 610 €	31 922 €
TOTAL	698 656 €	864 149 €



Ventilation des emplois

Répartition des emplois	2020/2021	2019/2020
Missions sociales	429 964 €	668 929 €
Recherche de fonds / Développement	88 326 €	74 108 €
Frais de fonctionnement	87 666 €	136 644 €
Divers	49 575 €	31 102 €
TOTAL	655 531 €	910 782 €



Détail des projets de l'exercice et de l'utilisation des fonds dédiés

Pays	Activité	Encaissements de l'exercice	Reports de l'exercice précédent	Actions sur le terrain et reversements à d'autres ONG		Frais généraux	Reports à l'exercice suivant	Utilisation de Fonds propres
5801 Opération Cataracte – Total – Myanmar	Santé oculaire	72 999	8 585	25 871	13 025	42 688		
6514C EHFP Vulnerable Households – WWI – Cambodge	Nutrition	1 100		917	183	-		
65365 EHFP and Gendre Equity – Anache – Bangladesh	Nutrition	1 500		1 290	210	-		
97032 ChildSight – Mécénat Servier – Vietnam	Santé oculaire	70 000		57 861	12 139	-		
65551 Water infrastructure - Temasek – Côte d'Ivoire	Nutrition	18 567			3 094	15 472		
97034 EHFP and Gendre Equity – BestinBrands – Bangladesh	Nutrition	8 211		7 356	855	0		
90701 PlanVue année 2	Soins oculaires		15 888	15 888		-		
90703 PlanVue année 3	Soins oculaires	234 500	15 214	235 720	29 313	-		15 318
Total		406 877	39 687	344 902	58 819	58 161	-	15 318